

Nom de l'action		A 3 Construction de 71 logements
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	
Date de signature		
Description générale	Réalisation d'un programme mixte de 70 logements sur les îlots du Puntettu et Letteron (8 opérations au total) : 25 logements intermédiaires / 33 locatifs sociaux / 5 logements en accession sociale et 8 logements en accession libre	
Objectifs	- encourager la mixité sociale - raccorder le tissu urbain, tout en préservant la qualité patrimoniale - améliorer la qualité de l'offre en matière de logements et élargir l'offre en termes de produits - favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages - optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource	
Intervenants	Ville de Bastia/privé/OPH2C	
	Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, caisse des dépôts et consignations	
Budget global	Environ 14 M€ TTC pour les 8 opérations / environ 2.4 M€ de déficit	
Modalité de financement	Droit commun (Etat FNAP / règlements des aides CAB et CC) – Fonds propres bailleurs - Prêts Caisse des Dépôts et Consignations - Action logement : à définir	
Indicateurs d'avancement	- engagement des études et des travaux - livraison des opérations	
Indicateurs de résultat	- qualité des logements produits (intégration urbaine, confort, ...) - niveau d'intégration des occupants au sein de leur immeuble, de leur quartier	

➡ CONTENU DE L'ACTION

- acquisition du foncier (réalisée en grande partie – en cours pour quelques opérations)
- définition du programme de logements – recherches d'opérateurs – montage financier (bilan opérateur) : en cours
- estimation des besoins et recherche des financements complémentaires, de montages opérationnels possibles
- acter les engagements Ville/opérateurs
- Lancement des projets par les opérateurs logements : désignation prestataires et maîtrise d'œuvre, réalisation des études techniques (y compris dépôt permis construire), désignation des entreprises, réalisation des travaux
- livraison et gestion (pour le locatif) ou vente des logements

Nom de l'action	A 5.2.1 Dynamique commerciale ESS-ISS Projet Croix Rouge
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Projet d'évolution de concept de la Vesti Boutique de la Croix Rouge, et de restructuration des locaux d'activités dédiés sur le Boulevard Gaudin
Objectifs	• Elargir et diversifier l'offre sur ce secteur d'activité • Proposer une structure de travail optimisée à l'antenne Croix rouge • Renforcer la mixité sociale en créant un concept pour tous • Faire de ce lieu une cellule locomotive innovante sur l'artère Auguste Gaudin
Intervenants	Ville de Bastia
	ETAT, DDETSPP, CAB, CRESS, CROIX ROUGE
Budget global	160 000 € HT
Modalités de financement	Etat – Dotation Politique de la Ville Ville de Bastia
Indicateurs d'avancement	- Définition d'un programme de travaux - Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	- Transformation du mode de gestion des locaux par la Croix rouge - Livraison des nouveaux locaux

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Accompagnement au repositionnement du concept de la Vesti Boutique Croix Rouge vers une évolution en ressourcerie alternative et atelier Croix Rouge
- Réalisation de travaux de rénovation intérieure et extérieure des locaux du 9 et 1 Bd Gaudin
- Orientation et accompagnement vers une démarche ESS structurée.

Planning : 2^{ème} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2023

Nom de l'action	A 5.2.2 Dynamique commerciale : Management de centre-ville
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Accompagner le développement des activités commerciales au sein du centre-ville, renforcer la dynamique commerciale et travailler à l'attractivité globale du territoire en fédérant toutes les énergies et les acteurs concernés»
Objectifs	- Accompagner la dynamique commerciale en étant interface et facilitateur entre les acteurs du commerce et les services de la collectivité - En transversalité avec les autres services de la collectivité, insuffler du lien entre les événements touristiques et culturels, et les acteurs du commerce - Proposer des outils innovants au service de la valorisation du commerce de proximité - Identifier et accompagner les porteurs de projets
Intervenants	Ville de Bastia
	CAB, CCI, CMA, UC
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	• Mise en place de groupes de travail • Définition d'un programme de redynamisation et d'animation commerciale • Elaboration d'une feuille de route
Indicateurs de résultat	

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Rencontre terrain avec les commerçants (1 à 2 fois par semaine)
- Définition d'une stratégie de développement des UC centre-ville (animation-communication) en lien avec la politique de développement de la ville
- Organisation de réunions participatives inter quartiers et de groupes de travail entre UC – collectivités et chambres consulaires
- Ecriture d'une feuille de route annuelle

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.2.3 Dynamique commerciale Accompagnement à l'installation des porteurs de projet en centre-ville
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Accueillir et écouter les porteurs de projet en demande entrante, les orienter vers les acteurs d'accompagnement dédiés le cas échéant, et les conseiller stratégiquement pendant la phase d'implantation
Objectifs	• Mise en relation et accueil des porteurs de projets ayant des modèles économiques validés. • Conseil, orientation et accompagnement à l'implantation stratégique
Intervenants	Ville de Bastia AVVIA, CCI, CMA, BGE, A PROVA...
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	• Création de la fiche de suivi
Indicateurs de résultat	• Nombre de porteurs de projet accompagnés • Nombre de porteurs de projet installés

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Création d'une fiche de renseignement type dédié aux demandes entrantes
- Mise en place d'une base de données et de suivi de l'ensemble des demandes traitées.

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.3.1 Immobilier commercial et foncier stratégique : Mise en place d'un observatoire du commerce
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Création d'un outil d'analyse et d'aide à la décision pour la collectivité permettant de mieux connaître l'environnement, identifier les potentiels de développement et implanter ou développer les activités commerciales, professionnelles ou servicielles adaptées.
Objectifs	• Définir les orientations, les choix de développement et de dynamisation du tissu commercial • Quantifier et classer la composition économique et commerciale • Mesurer l'impact des actions à destination du commerce de proximité • Anticiper les évolutions de l'appareil commercial du territoire • Conseiller et orienter stratégiquement les porteurs de projet dans leur phase d'installation • Identifier le taux de vacance sur le centre-ville • Mettre en place une stratégie de lutte contre la vacance
Intervenants	Ville de Bastia CAB CCI-CMA ADEC
Budget global	15 k€ TTC
Modalité de financement	9600 € DPV
Indicateurs d'avancement	- Lancement du repérage terrain - Complétude de la base de données
Indicateurs de résultat	- Livraison d'une base de données complète, fiable et actualisable - Mise en place d'un outil SIG efficient

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Reportage photo et relevé coordonnées de plus 800 cellules commerciales
- Création d'une base de données sous la forme d'une matrice Excel
- Classification selon les différentes typologies d'activités recensées en cœur de ville
- Analyse statistiques tissus économique et commercial
- Reporting de l'ensemble des cellules et données sur cartographie Netagis
- Analyse et identification des locaux vacants par rues et quartiers du centre-ville
- Identification des bailleurs, prise de contact par courrier puis par téléphone
- Identification et acquisition d'un outil support de l'observatoire plus adapté
- Mise à jour régulière des mutations de cellules commerciales

Planning : 1^{er} semestre 2022 - 2^{ème} semestre 2026

Nom de l'action	A 5.3.2 Immobilier commercial et foncier stratégique : Mise en place du dispositif BOURSOLOCO
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	
Description générale	Outil numérique ayant vocation à mettre en relation directe les porteurs de projets en recherche de biens avec les professionnels de l'immobilier et les bailleurs privés. Faciliter les démarches à travers une passerelle numérique unique accessible sur l'ensemble des sites internet des organismes partenaires
Objectifs	• Faciliter les démarches des porteurs de projets • Permettre à l'ensemble des agences immobilières de développer leur activité autour d'une stratégie de revitalisation participative • Remettre sur le marché les cellules commerciales identifiées comme vacantes • Créer une base de données qualifiées et analyser les demandes d'installation entrantes
Intervenants	Ville de Bastia ANCT-Incubateur des territoires Agences immobilières de centre-ville CAB-AVVIA CCI-CMA BGE A PROVA PETRA PATRIMONIA INIZIA ADEC
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	• Mise en place d'un partenariat avec l'Incubateur des territoires • Mise en place d'un partenariat avec l'ensemble des opérateurs d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise • Mise en place d'un partenariat avec le réseau des professionnels de l'immobilier
Indicateurs de résultat	• Promotion de l'outil, déclenchement des adhésions partenaires auprès des agences immobilières et opérateurs d'accompagnement • Mise en place d'un dispositif de communication • Création d'un réseau de partenaires prescripteurs de la démarche

➤ CONTENU DE L'ACTION

- Création d'une passerelle digitale de mise en relation des porteurs de projets en recherche de locaux avec l'ensemble des professionnels de l'immobilier et les bailleurs privés
- Déploiement de l'outil auprès du réseau d'agences immobilières adhérentes au dispositif Boursoloco
- Identification des profils types et création d'une base de données porteurs de projets
- Mise en relation directe et confidentielle entre les porteurs de projets et les agences immobilières
- Analyse et suivi des opérations et des transactions

Planning : 2^{ème} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20231123-2023112305-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Nom de l'action	A 10.1 Restructuration de l'îlot de la poste
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré / vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville / Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	
Description générale	Accompagner le projet en s'inscrivant dans une démarche partenariale facilitatrice pour les futures structures devant occuper le bâtiment. Programme composé de : - 5 Commerces - Locaux tertiaires pour 2400 m² - Un équipement hôtelier de 60 unités - Une salle de séminaire - Locaux de La Poste - Locaux de France TV Via Stella - 56 logements - Parking souterrain de 300 places
Objectifs	• Développer l'attractivité du quartier visé et plus largement le cœur de ville • Diversifier les fonctions économiques en Cœur de Ville • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia Opérateurs logement et hôteliers Office Foncier de Corse, Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Banque des Territoires,
Budget global	52 M€ TTC
Modalité de financement	Cessions immobilières
Indicateurs d'avancement	• Lancement de l'appel à projet • Désignation d'un lauréat • Engagements des études • Dépôt permis de démolir/construire • Engagement des travaux
Indicateurs de résultat	• Projet finalisé et accepté par l'ensemble des partenaires • Autorisations d'urbanismes obtenues • Livraison de l'ensemble immobilier restructuré

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Organisation et pilotage de la démarche
- Suivi du respect des engagements de l'équipe lauréate
- Mobilisation et animation du partenariat
- Articulation des travaux et des démarches réglementaires nécessaires

Planning : 2ème semestre 2021 – 2ème semestre 2028

Nom de l'action

**A 11.3 déclinaisons opérationnelles du plan communal des liaisons douces-
Piétonisation et aménagements cyclables en cœur de ville (Phase 3) :
Aménagement de l'anse du vieux port**

Axe de rattachement	Développer l'accessibilité, la mobilité, les connexions / Reconnexion avec l'espace maritime / Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Aménagement de l'Anse du Vieux Port permettant d'une part d'assurer la continuité des mobilités actives entre la voie douce quai des martyrs et l'Aldilonda et d'autre part, de valoriser ce site patrimonial
Objectifs	• pacifier et rationaliser les flux et les déplacements • développer des modes de déplacement alternatifs • Valoriser un site patrimonial
Intervenants	Ville de Bastia
	CAB, ABF, CDC
Budget global	6,14 M€ HT
Modalité de financement	Etat (Fond mobilité active) Ville de Bastia
Indicateurs d'avancement	• Lancement d'un concours de Maitrise d'œuvre • Lancement des marchés de travaux
Indicateurs de résultat	• Validation d'un projet d'aménagement • Livraison des travaux

 CONTENU DE L'ACTION

- Désignation de la maitrise d'oeuvre
- Diagnostic de l'existant
- Etude de projet
- Réalisation des travaux

Planning : 2^{ème} semestre 2020 – 2^{ème} semestre 2023

Titre du projet	A 15 Réhabilitation Palais Caraffa
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Ce bâtiment patrimonial est une copropriété entre la Ville et des propriétaires privés. Il souffre cependant de désordres importants tant au niveau des toitures, des structures et des façades. Des travaux de réhabilitation de ces parties communes doivent être engagés par la Copropriété. La Ville, sur le volet patrimonial, doit réhabiliter l'étage noble du bâtiment qui comprend de nombreuses collections qui doivent être protégés des infiltrations que subit cette partie de l'édifice. Cette action comprend les études de réhabilitation de l'étage noble et les travaux afférents, ainsi que la quote-part de l'opération globale de réhabilitation du bâtiment.
Objectifs	- Exiger une qualité sur les aménagements, constructions ou réhabilitations - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia, Copropriété
Partenaires locaux	Anah, CDC, DRAC
Coût total	1 100 000 € HT (études 400 000 + travaux parties communes 700 000)
Financements prévisionnels	Etat (PTIC) 770 000 €/ CDC 110 000 €
Date de lancement	2 ^{ème} semestre 2023
Date de livraison	2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	- Définition d'un projet de réhabilitation global de l'immeuble - Vote des travaux en AG de copropriété - Engagement des travaux de réhabilitation de l'édifice et de restructuration de l'étage noble
Indicateurs de résultat	- Validation d'un projet d'activité pour l'étage noble - Réception des travaux - Mise en service de l'équipement

Nom de l'action	A 17 Prorogation de l'OPAH CD et L'OPAH RU Centre Ancien
Accusé de réception - Ministère de l'intérieur 02B00003301112305-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 23/11/2023	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Date de signature	1 ^{er} trimestre 2020- mise à jour en septembre 2021
Description générale	Poursuivre la réhabilitation du parc privé dans le Centre Ancien
Objectifs	• Objectifs qualitatifs prioritaires des deux OPAH sur 5 ans : • La réhabilitation des parties communes des immeubles • La lutte contre l'insalubrité, le péril et la précarité énergétique • L'organisation des copropriétés • Le maintien sur place des populations modestes par l'aide financière apportée aux propriétaires occupants mais aussi par la création d'une offre locative privée à loyers maîtrisés • La préservation et la valorisation du patrimoine architectural • Objectifs quantitatifs de l'OPAH Renouvellement Urbain : • 50 immeubles pour les parties communes (soit 320 logements) • 111 logements en parties privatives (81 propriétaires occupants et 30 locatifs loyers maîtrisés) • Objectifs quantitatifs de l'OPAH Copropriétés Dégradées : • 46 immeubles pour les parties communes (soit 406 logements) • 78 logements en parties privatives (45 propriétaires occupants et 33 locatifs loyers maîtrisés)
Intervenants	Ville de Bastia ANAH – Collectivité de Corse – Conservatoire des Espaces Naturels de la Corse – Fondation du Patrimoine
Budget global	20,6 M €
Modalité de financement	ANAH : 13,16 M € Ville de Bastia : 4,10 M € Collectivité de Corse : 2,94 M €
Indicateurs d'avancement	• Délibération municipale validant la poursuite des OPAH • Signature de la convention d'ORT • Délibération municipale de modification du règlement d'attribution des aides • Lancement et notification du nouveau marché de suivi-animation
Indicateurs de résultat	• Bilans intermédiaires lors des comités techniques, tableau de bord d'avancement • Bilans annuels lors des comités de pilotage

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Mise en place d'une équipe de suivi-animation du dispositif
- Poursuite et amplification de la dynamique de réhabilitation des immeubles et logements engagée dans les précédents dispositifs
- Mise en place du Plan Initiative Copropriétés pour 5 immeubles issus de l'OPAH CD
- Repérage des copropriétés dégradées ou en difficulté, identification des problématiques, propositions de plans de redressement, liaison avec le POPAC
- Organisation foncière et juridique des copropriétés : recherche et appréhension des biens sans maitre, règlement des indivisions, et recherche de solutions à tous les points de blocage dans la mise en œuvre des programmes de réhabilitation. Création des états descriptifs de division. Nomination d'administrateurs
- Mise en œuvre des procédures de péril / insalubrité et injonctions de travaux
- Recherche des financements, montage des dossiers de subventions pour les syndicats de copropriétaires et propriétaires
- Mise en valeur du patrimoine, sauvegarde de la biodiversité notamment par la protection des sites de nidification des martinets
- Sensibilisation et information des habitants et propriétaires aux problématiques de l'habitat et du cadre de vie

02B-212000335-20231123-2023112305-DE	ANAH	CDC	VILLE	TOTAL
Accusé certifié exécutoire				
Réception par le préfet - 33/11/2023	OPAH RU	2 703 958 €	1 091 000 €	1 697 293 €
	OPAH CD	10 283 163 €	1 849 100 €	2 357 873 €
	TOTAL	12 987 120 €	2 940 100 €	4 055 165 €
	Expérimentation façades	111 950 €	- €	- €
	Expérimentation locaux rdc	62 500 €	- €	25 000 €
	SS TOTAL Expérimentation	174 450 €	- €	25 000 €
	TOTAL GENERAL	13 161 570 €	2 940 100 €	4 080 165 €
				20 181 835 €

	OPAH RU	OPAH CD	TOTAL
Parties Communes	50 immeubles 320 logements	46 immeubles 406 logements	96 immeubles 726 logements
PO	165	124	289
<i>Très modestes (TMO)</i>	<i>56</i>	<i>60</i>	<i>116</i>
<i>Modestes (MO)</i>	<i>30</i>	<i>8</i>	<i>38</i>
<i>> plafonds</i>	<i>79</i>	<i>56</i>	<i>135</i>
PB	155	282	437
Autres locaux	128	201	329
Parties Privatives	111 logements	78 logements	189 logements
PO	81	45	126
<i>Très Modestes (TMO)</i>	<i>37</i>	<i>17</i>	<i>54</i>
<i>Très Modestes sans Anah (TMO)</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>36</i>
<i>Modestes (MO)</i>	<i>20</i>	<i>5</i>	<i>25</i>
<i>Modestes sans Anah (MO)</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>11</i>
PB	30	33	63
<i>Locatifs Conventionnés Social (LCS)</i>	<i>20</i>	<i>26</i>	<i>46</i>
<i>Locatifs Conventionnés Très Social (LCTS)</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
<i>dont Réserveation Publics Prioritaires</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>9</i>
<i>Locatifs Intermédiaires (LI)</i>	<i>5</i>	<i>3</i>	<i>8</i>
Edicules	40	30	70
Etat Descriptif de Divivion (nb de lots)	70	70	140

Nom de l'action	A 19 Acquisition et restructuration du « bâtiment des affaires maritimes »
Axe de rattachement	Reconnexion avec l'espace maritime / Favoriser un développement économique et commercial équilibré / Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine / Fournir l'accès aux équipements et services publics
Date de signature	
Description générale	Acquisition et restructuration de ce bâtiment en vue d'y accueillir différentes activités en lien notamment avec la mer : locaux de la capitainerie du Vieux Port, Local lié à l'activité « pêche » (Halle de vente des produits), autres locaux pour des activités à définir (économiques, nautiques, touristiques)
Objectifs	• Promotion des activités maritimes (de loisirs et économiques) • Connexion avec l'activité touristique • Optimisation des services dédiés au maritime • Valorisation patrimoniale et de l'espace public attenant • Articulation avec les projets connexes (plan des déplacements doux, spassimare et aldilonda)
Intervenants	Ville de Bastia Office Foncier de la Corse CDC, Banque des territoires Prudhomme, associations liées au maritime, usagers
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	• Signature de la convention de portage avec l'OFC • Lancement étude programmation • Désignation maître d'œuvre • Réalisation études • Lancement marché de travaux
Indicateurs de résultat	• Validation du programme • Validation du projet d'équipement • Livraison de l'équipement

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Acquisition foncière du Bâtiment des affaires maritimes situé sur le quai nord du vieux port
- Définition des activités devant être localisées dans ce bâtiment, en tenant compte de celles déjà identifiées (services capitainerie du vieux port, hall marché aux poissons)
- Définition des modalités d'exploitation et de fonctionnement de l'équipement
- Travaux de restructuration du bâtiment

Planning : 1^{er} semestre 2023 – 2^{ème} semestre 2025

Nom de l'action	A 21.1 Valorisation du patrimoine arboré création d'îlots de fraîcheur
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Dans la suite de la réalisation du diagnostic D 4 sur les îlots de chaleur en Cœur de Ville et des enjeux définis, création d'îlots de fraîcheur sur la base des préconisations d'aménagements établit sur 4 sites démonstrateurs.
Objectifs	• Valoriser et renforcer l'attractivité du cœur de ville • Gestion raisonnée du patrimoine arborée • Adaptation au réchauffement climatique
Intervenants	Ville de Bastia
Budget global	A définir
Modalité de financement	A définir
Indicateurs d'avancement	• Elaborations des projets d'aménagements • Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	• Livraison des aménagements

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Choix de sites opérationnels
- Lancement des études de projets
- Consultation es entreprise
- Réalisation des travaux

Planning : 2^{ème} semestre 2024 – 2^{ème} semestre 2027

Nom de l'action	A 22 Parc Filippina - Réaménagement des sites de Fort Lacroix et du Guadello
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Création d'espaces de convivialité, de respiration, et liés à la pratique sportive – Création d'aires dédiées à la valorisation de la nature et à l'agriculture urbaine – maillage et connexion avec le Cœur de ville avec des cheminements pétons
Objectifs	• Amélioration du cadre de vie • Promotion du lien social et de la convivialité, des échanges et des pratiques citoyennes • Désenclavement du site en créant des connexions avec le centre-ville et le centre ancien, notamment avec le site du Bon Pasteur. • Valorisation de la nature en ville
Intervenants	Ville de Bastia – Pole développement durable
Budget global	2.6 M€ HT
Modalité de financement	ITI Ville de Bastia Collectivité de Corse Etat (DSIL) :
Indicateurs d'avancement	• Définition programmatique et fonctionnelle de l'aménagement d'ensemble • Validation du programme d'agriculture urbaine • Validation du programme d'ensemble • Choix d'un maître d'œuvre • Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux
Indicateurs de résultat	• Validation du projet d'ensemble • Livraison des aménagements • Fonctionnement et viabilité de l'activité agricole • Niveau de fréquentation du parc

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Analyse du site
- Organisation d'ateliers et réunions participatives pour définir les différentes vocations du site
- Définition d'un programme
- Définition des modalités d'interventions et de fonctionnements
- Consultation de prestataires pour la maîtrise d'œuvre
- Consultation des entreprises pour la réalisation
- Mise en place de partenariats et réunions techniques régulières

Planning : 2^{ème} semestre 2020 – 2^{ème} semestre 2023

Titre du projet		A 23.1 Requalification de la caserne Casabianca
Type de projet		Action
Axe de rattachement		Fournir l'accès aux équipements et aux services publics
Date de signature		
Description générale		Acquisition et requalification de la caserne Casabianca, au cœur de la citadelle, pour y créer un pôle de formation. Initialement prévu pour accueillir le CNAM et d'autres organismes de formations, le bâtiment sera destiné aux activités de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE). Cet équipement pourra comprendre des espaces mutualisables avec d'autres acteurs. Cette action comprend l'acquisition du bâtiment, les études préalables, de programmations, les études de maitrises d'œuvre et la réalisation des travaux.
Objectifs		- Réhabiliter et envisager la reconversion d'équipements patrimoniaux - Développer des services participant à la revitalisation, et permettant de nouveaux usages, une fréquentation plus large de la Ville - Penser de nouveaux modes de gestion et encourager l'adaptabilité et la mutualisation des équipements
Maitre d'ouvrage		Ville de Bastia
Partenaires locaux		Etat, CDC, OFC, Università di Corsica, BT, INSPE
Coût total		4,4 M € TTC
Financements prévisionnels		[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement		2 ^{ème} semestre 2022
Date de livraison		2 ^{ème} semestre 2026
Indicateurs d'avancement		- Lancement de la mission de programmation - Lancement des études de maitrise d'œuvre - Réalisation d'un DCE et consultation des entreprises - Lancement des travaux.
Indicateurs de résultat		- Validation d'un projet technique et d'occupation pour la caserne - Réception des travaux - Mise en fonction de l'équipement

Nom de l'action	A 24 Restructuration de l'ensemble immobilier « le Cézanne »
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Restructuration de cette mono-propriété de 150 logements, répartis en 8 bâtiments, dont environ un tiers sont vacants. Par ailleurs, la plupart des logements sont très grand (par exemple, on compte des T3 de plus de 80 voire 100 m ² de SH) Le projet prévoit un rachat du bâti au propriétaire privé (une SCI) pour créer un programme mixte avec une majorité de locatifs sociaux et des travaux de réhabilitation et restructuration typologique des logements pour sortie de vacance
Objectifs	• Résorber la vacance des logements • Freiner le cycle de déqualification et de dégradation du bâti • Encourager la mixité sociale • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia Opérateurs logement Office Foncier de Corse, Etat, CDC, CAB, Action logement, Banque des Territoires
Budget global	A définir
Modalité de financement	Portage Foncier OFC Droit commun (Etat FNAP / règlements des aides CAB et CdC), Financement ORT (AL), PTIC Prêts Caisse des Dépôts et Consignations Fonds propres bailleurs
Indicateurs d'avancement	• Signature de la convention de portage • Lancement des études préalables • Elaboration du programme immobilier • Engagements des études et des travaux • Livraison de l'ensemble immobilier restructuré
Indicateurs de résultat	• Accompagnement, maintien des ménages présents • Accueil de nouveaux ménages en accession et en locatif social • Qualité de la requalification de l'ensemble bâti

➞ CONTENU DE L'ACTION

Portage foncier : définition des objectifs, des partenaires immobiliers, élaboration d'une convention de portage.

Etudes préalables : Diagnostic social de l'occupation, diagnostics techniques, faisabilité sur la transformation typologique des grands logements, diagnostic juridique de l'ensemble immobilier.

Programmation immobilière et sociale : définition et spatialisation des produits logements (LLS, Accession sociale, ...), définition des typologies des logements pour chaque produit, définition de la démarche d'accompagnements des ménages occupants les logements.

Programmation technique : Définition du niveau de qualité à atteindre, définition des travaux sur partie commune, sur les logements existants et occupés et sur les logements non finis

Etude de projet : Organisation de la maîtrise d'ouvrage du projet, suivi du déroulement du projet.

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 1^{er} semestre 2027

Nom de l'action	A 25 Plan d'action sortie de vacance - logements privés
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Suite à la candidature retenue de la Ville au PNLCV, et à partir de l'étude CEREMA, mise en place d'un dispositif de suivi animation pour la mise en œuvre du Plan d'Action de Lutte Contre la Vacance des Logements sur le périmètre du Cœur de Ville. En parallèle, travail de fiabilisation des données fiscales des propriétaires (adresse, mutations,...) conjointement avec la DDFIP.
Objectifs	• Affiner la connaissance sur les raisons de la vacance • Résorber la vacance des logements • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, Anah, Banque des Territoires, Notaires, Syndics, FNAIM
Budget global	200 000 € HT
Modalité de financement	Anah 50%
Indicateurs d'avancement	• Mise en place d'un travail partenarial avec la DDFIP • Mise en place du dispositif de suivi-animation
Indicateurs de résultat	• Nombre de propriétaires de logements vacants accompagnés • Nombre de logements remis sur le marché

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Définition des objectifs et des priorités
- Création d'un groupe de travail avec la DDFIP
- Choix d'un prestataire pour le suivi animation
- Enquête auprès des propriétaires et accompagnement
- Animation et mobilisation du partenariat
- Communication sur le plan d'actions

Planning : 2ème semestre 2022 – 2ème semestre 2024

Nom de l'action	A 26 Traitements de cœur d'îlots- intervention publique et/ou privée
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Certains cœurs d'îlots « délaissés » peuvent être sources de nuisance diverses pour les habitations riveraines. Ainsi, ils renvoient une image négative de dégradation des espaces extérieurs, et d'un cadre de vie peu valorisant. L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité de ces espaces et d'y définir une fonction d'usage. D'une part, dans une logique « d'extension » de l'usage du logement, besoin qui a été prégnant lors de la période de confinement lié à la crise sanitaire, et d'autre part pour certains cas, dans un objectif de remaillage de l'espace public par des cheminements et des espaces arborés.
Objectifs	• Freiner le cycle de déqualification de l'habitat • Promouvoir d'autres formes « d'habiter » • Favoriser le retour en cœur de ville des actifs et des jeunes ménages • Décloisonner les rapports entre les habitants, optimiser le foncier disponible et s'inscrire dans une démarche d'économie de la ressource
Intervenants	Ville de Bastia/Copropriétés Services de l'Etat, de la Collectivité de Corse et de la CAB Action logement, Anah, Banque des Territoires,
Budget global	A définir selon les situations
Modalité de financement	A définir Fonds copropriétés
Indicateurs d'avancement	• Identification de cœurs d'îlots cibles • Définition des modalités d'intervention • Validation d'un projet d'aménagement • Mise en œuvre de l'opération.
Indicateurs de résultat	• Validation du principe d'intervention par les copropriétés • Validation d'un projet d'aménagement • Livraison de l'aménagement • Appropriation par les habitants/copropriétaires

➡ CONTENU DE L'ACTION

- identification de cœurs d'îlots et analyse problématisée
- Réunions de travail internes et/ou réunion avec les syndics concernés
- Définitions des modalités d'interventions
- Organisation d'ateliers et réunions participatives
- Privé : Accompagnement des copropriétés à la définition d'un projet d'aménagement ou définition d'un projet par la collectivité si cœur d'îlot public
- Public : élaboration d'un projet d'aménagement et d'exploitation
- Recherche de financement
- Mise en œuvre des projets

Planning :

Nom de l'action	A 27 Réhabilitation du pavillon des Nobles Douze
Axe de rattachement	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine
Date de signature	
Description générale	Le Pavillon des Nobles Douze est un édifice inscrit au titre des Monuments Historiques. Il est situé sur la Place du Donjon, à l'intérieur de la Citadelle de Bastia. attenant au palais des Gouverneurs génois, adossé aux remparts et constitue, avec la porte Louis XVI et le Pavillon de l'entrée, l'ensemble architectural donnant accès à la Citadelle. La porte Louis XVI et la Place du Donjon ont fait l'objet d'une campagne de restauration achevée en 2010. Il apparaît donc aujourd'hui opportun de poursuivre ces travaux par la restauration de la façade du Pavillon des Nobles Douze et le rétablissement du décor peint identifiant le bâtiment pour redonner à cet espace une qualité patrimoniale indéniable et renforcer son attractivité
Objectifs	• Restaurer le patrimoine public de la Ville • Renforcer l'attractivité touristique du site
Intervenants	Ville de Bastia
	DRAC / UDAP de Haute-Corse
Budget global	900 K€ TTC
Modalité de financement	CDC, Etat (DSIL)
Indicateurs d'avancement	• Dégagement des enduits de façade • Dépôt du permis de construire • Lancement des marchés de travaux
Indicateurs de résultat	• Validation du projet de restauration par l'UDAP et la DRAC • Validation du permis de construire • Livraison de l'ouvrage

➡ CONTENU DE L'ACTION

- Étude documentaire
- Travaux de dégagement et de protection du décor peint sous-jacent
- Elaboration du projet de restauration
- Mise en œuvre des travaux

Planning : 1^{er} semestre 2022 – 2^{ème} semestre 2026

Titre du projet	A 29 Ciutassi in marina
Type de projet	action
Axe de rattachement	Reconnexion avec l'espace maritime/ Constituer un socle de services/ Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	
Description générale	Au regard des diagnostics réalisés sur le Cœur de Ville, la nécessité de se réapproprier de l'espace maritime s'est avérée. Ceci dans une logique de redynamisation mais également de reconnexion de forte l'espace urbain à cet espace maritime. Dans ce cadre, il est envisagé d'aménager de manière sobre un espace de baignade, utilisé autrefois, situé au sud-ouest de l'anse du Vieux-Port pour permettre un accès facilité à l'eau. Cet espace, qui sera destiné aux habitants et visiteurs, est aujourd'hui connecter au Spassimare et un aménagement type « handiplage » pourra également être envisagé le cas échéant. Cette opération s'articulera avec des études préalables, notamment environnementales, et la réalisation de travaux d'aménagement.
Objectifs	- Réintroduction d'espaces de baignades en Cœur de Ville - Encourager la fréquentation des lieux publics - Renforcer l'identité des lieux et du patrimoine bâti, naturel et humain
Maitre d'ouvrage	Ville de Bastia
Partenaires locaux	CDC, ARS
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	[financeur, montant, modalités, financement assuré ou prévisionnel]
Date de lancement	1 ^{er} semestre 2025
Date de livraison	1 ^{er} semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Définition d'un projet d'aménagement Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Validation du projet d'aménagement Ouverture de l'espace

Nom de l'action	A 30 Recondution du POPAC
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Poursuite du POPAC sur le cœur de Ville : nouveau conventionnement, suivi et mise en œuvre.
Objectifs	• prévenir les difficultés sur les copropriétés du cœur de ville • compléter les dispositifs des OPAH et du PNLCV • améliorer la connaissance la gestion des copropriétés fragiles hors périmètre OPAH, mieux informer et former les copropriétaires et les syndic • prévenir toute nouvelle dégradation sur les copropriétés déjà traitées dans le cadre des OPAH
Intervenants	Ville de Bastia - DRUCS
	ANAH, équipe d'OPAH, Syndics
Budget global	Montant 300 000 € HT
Modalité de financement	Ville – Anah – Banque des Territoires – Collectivité de Corse
Indicateurs d'avancement	• signature convention • mise en place du dispositif suivi - animation
Indicateurs de résultat	• bilan annuels qualitatifs et quantitatifs • nombre de copropriétés et syndic suivis dans le POPAC

➡ CONTENU DE L'ACTION

- élaboration et rédaction de la convention : bilan – contenu - partenariat
- définition des modalités de suivi et mises en place du suivi-animation
- mise en œuvre de la convention ; repérage des copropriétés concernées, mise en place du partenariat, réalisation d'actions de sensibilisation, diagnostics multi-critères ou expertises ponctuelles, résolution des premières difficultés (aide à la gestion, mise en place règlement de copropriétés, recouvrement des impayés, accompagnement administratif, ...) signalement des situations difficiles, accompagnement des copropriétés, définition et organisation de formations ou de journées spécifiques liées à la copropriété

Planning : 1er semestre 2022 – 1er semestre 2025